Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260917-D2026_09_08-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 09 – 08**
Décision du 17 septembre 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **17 septembre** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	11 septembre 2026
Nombre de membres	En exercice : 35 Quorum : 18 Présents : 28 Votants : 34 (6 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Olivier BODIN, François BRISSIER, Anne-Marie ECHELARD, Philippe LANGLOIS, Schirel LEMONNE, Jean-Marc LEVEQUE, Ludovic LONCLE, Séverine MAYEUX, Laëtitia MIRALLES, Christophe REBULARD, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Sylviane GUILLOT, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jacky LECHABLE, Michel MERCIER. **Noyal-sur-Vilaine :** Victor CORREIA, Nadège GASPARETTO, Céline GOVEN, Marie-Claude HELSENS, Stéphane LENFANT, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Patricia CASSONNET, Jean-Benoît DUFOUR, Martine JOUANNET. **Servon-sur-Vilaine :** Benoît DUFLOS, Dominique MARCHAND, Melaine MORIN.
Absents excusés	Stéphanie DOUESSIN (pouvoir à Antoine BRISSIER), Bénédicte PINARD (pouvoir à Schirel LEMONNE), Emmanuel CASADO (pouvoir à Marie-Claude HELSENS), Sébastien COQUELIN (pouvoir à Marielle MURET-BAUDOIN), Dominique DENIEUL, Lara BAKHOS (pouvoir à Melaine MORIN), Rozanne JAMAIN (pouvoir à Dominique MARCHAND).
Absents	-
Secrétaire de séance	Benoît DUFLOS

Ecopole 2 : marché de travaux

Marielle MURET-BAUDOIN précise que le Pays de Châteaugiron Communauté porte le projet d'aménagement du parc d'activités « ECOPOLE 2 » à Noyal-sur-Vilaine en tant que site stratégique pour le développement économique dans son projet de territoire 2022-2027 et son schéma de développement économique.

L'aménagement de ce site d'environ 4,6 hectares, propriété du Pays de Châteaugiron Communauté, permet de répondre à une demande croissante d'entreprises souhaitant s'implanter ou s'étendre en bénéficiant de la proximité de l'axe stratégique de la RN 157 (accès rapide, visibilité…).

Le Permis d'Aménager a été délivré le 16 octobre 2025.

Dans ce cadre, une consultation a été lancée afin de réaliser les travaux d'aménagement. Le marché comporte 3 lots :
- Lot 01 : Terrassement, voirie, assainissement EP/EU
- Lot 02 : Réseaux souples
- Lot 03 : Espaces verts

Les candidatures ont été analysées selon les critères suivants :
- Garanties juridiques et capacités financières
- Capacités professionnelles et techniques.

Les offres ont été analysées selon les critères suivants :

Envoyé en préfecture le 18/09/2026
Reçu en préfecture le 18/09/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260917-D2026_09_08-DE

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	50 points
2-Valeur technique	40 points
2.1-Indications concernant les moyens humains et matériels affectés à la présente opération et précision du planning détaillé (phases de travaux / postes / nombre d'hommes / jour / matériel)	*10 points*
2.2-Note méthodologique indiquant les procédés d'exécution des tâches (moyens humains, matériels, matériaux, points d'arrêts, contrôles...), et l'organisation du chantier (analyse du site des travaux, phasage, déviations, sécurisation...)	*15 points*
2.3-Note indiquant les mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène du personnel, des riverains et tiers	*7.5 points*
2.4-Provenance des fournitures avec références des fournisseurs correspondants, fiches techniques et sous-traitance déclarée ou envisagée	*7.5 points*
3-Démarche environnementale et responsable *Gestion responsable des trajets et mesures en faveur de la réduction des déchets et nuisances*	10 points

La Commission Marchés, réunie en séance le 9 septembre 2026, propose de retenir les sociétés suivantes :

	Lot	Entreprise	Montant € HT
1	Terrassements – Voiries - Assainissement EP/EU	COLAS (Domloup - 35)	789 672,50 €
2	Réseaux souples	SORELUM (Saint Berthevin - 53)	102 129,50 €
3	Espaces verts	Eric LEQUERTIER (St Jouan des Guérets -	39 785,79 €
		MONTANT INITIAL TOTAL	**931 587,79 €**

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ de retenir les offres des sociétés mentionnées ci-dessus ;
- ✓ d'autoriser le Président à exécuter cette décision et à signer tout document s'y rapportant.

Pour copie conforme,
Pour le Président empêché,
La première Vice-Présidente,

Marielle MURET-BAUDOIN

Le Secrétaire de séance,

Benoît DUFLOS